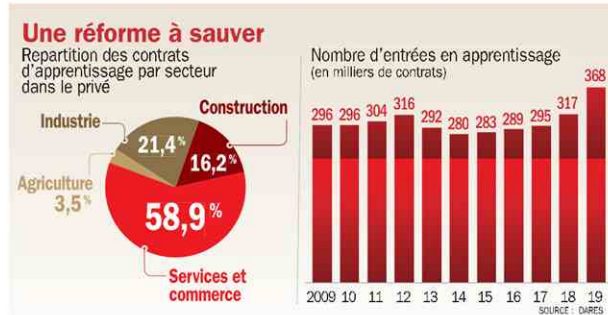


# Les apprentis deviennent gratuits

*L'Etat débloque une aide de 1 milliard d'euros pour l'embauche des jeunes.*



Le nombre d'apprentis a rebondi depuis la réforme de 2018 autorisant les entreprises à ouvrir leur propre centre de formation.

**E**mmanuel Macron au chevet de l'apprentissage, « *quoi qu'il en coûte* ». Lors d'une réunion à l'Élysée, le 4 juin, avec syndicats et organisations patronales, le président a annoncé que l'Etat allait mettre sur la table 1 milliard d'euros pour sauver la filière, sous la forme d'une aide exceptionnelle à l'embauche des jeunes. En clair, une entreprise touchera à compter du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'en février 2021 quelque 5000 euros si elle embauche un mineur, et 8000 euros pour un adulte. Conséquence directe, embaucher un alternant ne coûte plus rien pour un jeune de moins de 20 ans, et 175 euros par mois jusqu'à 25 ans. Autres mesures fortes : cette prime concerne tous les niveaux de formation, du CAP à la licence professionnelle, et est sans condition pour les structures de moins de 250 salariés, et avec l'obligation pour les autres d'avoir au moins 5% d'apprentis d'ici un an.

Il s'agit d'empêcher la noyade de la réforme de 2018, qui a dynamité l'ancien système, jugé archaïque, pour booster la filière : en 2019, le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté de plus 16%. Un boom encourageant dû en grande partie à la suppression du droit de veto des

régions sur l'ouverture des centres de formation d'apprentis (CFA), qui a permis aux entreprises d'inaugurer leur propre structure. Accor, Korian, L'Oréal, Sodexo, Schneider Electric, Safran, Arc international... De nombreux grands groupes ont ainsi franchi le pas.

### « Il y a urgence »

Mais cette très bonne dynamique risquait, avec la crise économique due au Covid-19, de s'enrayer alors que le chômage des moins de 25 ans a bondi de 29% en mars, avec 659000 demandeurs d'emploi. « *Il y a urgence*, commente Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef. *Sans le soutien de l'Etat, les acteurs de l'alternance s'attendent à une chute de 20 à 40% des offres d'apprentissage proposées par les entreprises.* » Même inquiétude pour Christophe Catoir, le président France et Europe du Nord d'Adecco, mastodonte de l'intérim qui a lancé récemment deux CFA : « *L'écosystème est désormais favorable. Il serait très dommageable pour les entreprises et pour les jeunes que la machine s'enraye. C'est pour cela que l'Etat doit soutenir financièrement les entreprises, afin que le nombre d'apprentis ne baisse pas à la rentrée de septembre.* » **F. F.**